

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mouvements séparatistes Question écrite n° 74000

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la lutte contre le mouvement terroriste et séparatiste basque ETA. Dans la région de Pau, deux lâches attentats contre des gendarmes ont eu lieu récemment. En effet, le 16 novembre 2001, un gendarme de la brigade motorisée des Pyrénées-Atlantiques a été grièvement blessé par un membre présumé de l'ETA alors qu'il tentait d'effectuer un contrôle d'alcoolémie entre Sauvagnon et Lescar. Le 28 novembre 2001, un gendarme de la brigade de Monein a été également la cible de tirs de la part d'un membre présumé de l'ETA alors qu'il voulait effectuer, avec un collègue, le contrôle de son véhicule sur la route menant de Lucq-de-Béarn à Monein. Depuis, plusieurs arrestations de membres de l'ETA ont été effectuées et plusieurs caches de cette organisation terroriste basque ont été découvertes dont l'une, le 26 janvier 2001, à Serres-Castet, qui comprenait un stock de 700 kilos d'explosifs, un atelier destiné à la fabrication d'engins piégés, une voiture et deux motos faussement immatriculées. Ces faits nous montrent que le Sud-Ouest et le Béarn, en particulier, sont désormais lourdement menacés par la présence de membres de l'ETA et des bases arrières. Devant cette menace, les policiers et les gendarmes des Pyrénées-Atlantiques font preuve d'un courage exemplaire et effectuent un travail remarquable pour arrêter les membres présumés de l'ETA, neutraliser leur matériel et rassurer la population légitimement inquiète. Cependant, les policiers et les gendarmes des Pyrénées-Atlantiques manquent de moyens matériels et humains pour mener cette lutte contre l'ETA. En conséquence, elle lui demande s'il envisage de donner des moyens matériels supplémentaires aux brigades de police et de gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques et de renforcer leurs effectifs, afin qu'elles puissent mener dans de meilleures conditions leur lutte contre l'ETA dont les actions menacent les libertés et la sécurité de notre pays.

Données clés

Auteur : Mme Martine Lignières-Cassou

Circonscription: Pyrénées-Atlantiques (1re circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 74000

Rubrique : Ordre public Ministère interrogé : intérieur Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1368